



Vie du village

Enfance

Environnement

Associations

Actualités

# L'écu d'argent





# Mairie



# Comptes 2020/2019 - Budget

## Décès de Chrysanthe Camilo

Cette année 2021 aura été marquée par le décès prématuré d'une grande figure de notre municipalité.

Chrysanthe Camilo est décédée le 15 juillet dernier des suites d'une longue maladie. C'est une personnalité de grande envergure qui vient de disparaître, une des premières femmes devenues maires dans le Sundgau.

Après avoir exercé les fonctions d'adjointe de 1989 à 1995, elle fut maire de Walheim de 1995 à 2020. Elle fut aussi Vice-présidente du Conseil Régional d'Alsace de 2010 à 2015.



Sous son long mandat de maire, elle a impulsé des changements importants dans sa commune, grâce à son dynamisme, sa détermination et à un engagement sans faille. Ainsi toute une série d'opérations ont pu être menées durant ses 25 années au service de la commune de Walheim, sans augmenter les impôts locaux. Citons notamment la modernisation et l'extension des écoles avec le SIGES, la mise en place du périscolaire avec la Comcom, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine immobilier de la commune avec la nouvelle mairie, la rénovation de la salle polyvalente, l'installation de la Brigade Verte dont elle a été la vice-présidente, la création d'une aire de jeux à côté du périscolaire... Sur le plan

environnemental, elle a fait aboutir la longue et difficile protection rapprochée des riverains contre les inondations, et s'est lancée dans la lutte contre les pesticides ...

Son engagement fut aussi à l'échelle de la Comcom, et surtout de la région Alsace où elle fut élue en 2004 aux côtés d'Adrien Zeller, puis Vice-présidente du Conseil régional d'Alsace de 2010 à 2015.

## Une retraite bien méritée

Alain ROBERT, technicien de l'Office National des Forêts qui s'occupe depuis 30 ans de notre forêt communale, va prendre une retraite bien méritée.

Le premier janvier, il dira adieu à nos hêtres, chênes et autres essences présentes chez nous. Il nous a toujours fait profiter de ses connaissances et expériences, en ayant d'excellents contacts avec les élus. Il a toute notre affection et nos pensées pour cette nouvelle vie qui démarre pour lui.



## Compte administratif

Le Compte Administratif, approuvé par le conseil municipal, est le bilan financier de l'année écoulée.

Le Préfet s'assure de la sincérité du compte administratif par comparaison avec le compte de gestion. Le compte de gestion, établi par le trésorier municipal qui est le seul chargé de payer les dépenses communales, doit être identique au compte administratif établi par la commune.

Exercices comptables	2020	2019
Recettes de fonctionnement	846 312,04 €	777 322,74 €
Dépenses de fonctionnement	555 592,84 €	521 063,21 €
<b>Bilan de fonctionnement</b>	<b>290 719,20 €</b>	<b>256 259,53 €</b>
Recettes d'investissement	236 867,55 €	292 410,99 €
Dépenses d'investissement	131 964,99 €	203 011,65 €
<b>Bilan d'investissement</b>	<b>104 902,56 €</b>	<b>89 399,34 €</b>
<b>Soit un excédent global de clôture</b>	<b>395 621,76 €</b>	<b>345 658,87 €</b>

## Budget communal pour 2021

Malgré la pandémie, un contexte économique et financier difficile, que connaissent aujourd'hui les collectivités territoriales, avec tout particulièrement une diminution constante des dotations de l'État, votre nouvelle équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, comme elle s'y était engagée dans son programme municipal.

En dépit de ces temps incertains et de cette conjoncture morose, un programme d'investissements ambitieux a été mis au budget de cette année. En voici les grandes lignes :

Installation de la fibre pour 38 000 € / Mise en place de l'éclairage LED sur les voies communales pour 51 000 € / Chaudière de l'église pour 30 000 € / Mise aux normes et en sécurité de l'église ainsi que l'assèchement des murs pour 41 000 € / Mise en place de deux défibrillateurs pour 4 500 € / Divers marquages au sol sur la voirie pour 7 400 € / Acquisition d'un terrain, rue de Wittersdorf pour 40 000 € / Projet de réhabilitation et d'agrandissement du cimetière qui sera réalisé en plusieurs phases, étalées sur plusieurs années.

Voilà donc en quelques mots, les réalisations que vous aurez pu constater ou qui restent à réaliser, avec toujours comme objectif, des dépenses maîtrisées.

## Personnel communal

L'agent communal **Gwendoline Stampfler** a été affectée à l'entretien des espaces extérieurs depuis le mois de mai 2021 et n'est plus en charge de l'entretien ménager de la mairie.

Une consultation a donc été lancée auprès de trois entreprises extérieures (AMS, ECO VITAL et VH Multiservices) pour l'entretien hebdomadaire des locaux. L'entreprise ECO VITAL a été retenue et a démarré ses prestations mi-juin.





## Les travaux divers entrepris par la commune en 2021

**Les travaux de l'église** sont menés en plusieurs phases :

**Phase 1** : Au mois de mai, nous avons commencé les consultations d'entreprises pour réaliser les travaux. L'entreprise Axe énergie a été retenue pour les travaux de **remplacement de la chaudière**. Après quelques problèmes de livraison, le démontage de l'ancienne chaudière a débuté le 9 août 2021. Le montage de la nouvelle chaudière beaucoup plus petite, mais beaucoup plus puissante, a commencé le 11 août pour se terminer le 13 août en fin d'après-midi.

L'entreprise Altkirch construction a commencé à faire les découpes pour mettre une porte coupe-feu et les murs coupe-feu. Malheureusement, les délais de livraison de la porte -estimés de 6 à 8 semaines- nous bloquent pour continuer les travaux de mise en route de la chaudière. L'entreprise UPC peut seulement mettre en place un mur coupe-feu. Vu que le délai de livraison de la porte s'allonge, nous avons décidé de mettre en route la chaudière.

**Phase 2** : L'entreprise walheimoise l'An vert du jardin a effectué les **travaux de drainage** pour permettre l'assèchement de l'arrière de l'église. L'entreprise Altkirch-construction a réalisé la reprise du crépi sur une hauteur d'un mètre suite à des infiltrations d'eau.

La **mise aux normes du tableau électrique de l'horloge** a été effectuée. Des échelles à neige ont été mises en place sur le toit de l'église, pour sécuriser le passage.

### Éclairage public

Après consultation de plusieurs entreprises, nous avons présenté un projet pour remplacer l'éclairage public en éclairage LED, afin de réaliser d'importantes économies d'énergie.

La société HP pro LED a été retenue pour deux raisons : premièrement le devis est un peu moins cher que les autres, et deuxièmement le montage des différentes pièces se fait à Altkirch par l'entreprise ESAT. Comme nous recevons des subventions de l'ordre de 50% du Syndicat d'électricité pour un maximum de 25 000 € HT par tranche de travaux, nous avons décidé de faire le village en deux fois, la Grand-rue et la rue Mignovillard seront réalisées dans la tranche numéro 2, c'est à dire en 2022.

Le début des travaux aurait dû être mi-juillet (**dans la tranche numéro 1**), malheureusement les délais de livraison du matériel deviennent de plus en plus longs : aussi les travaux ont été décalés en fin d'année.

### Cimetière

#### Des contraintes fortes

Notre cimetière communal se trouve confronté à une série de contraintes fortes :

- **La saturation** : avec un manque de place disponible pour les inhumations
- **L'absence d'ossuaire, de columbarium...**
- **L'absence de concessions\***, donc pas de recettes spécifiques pour faire face aux travaux
- **La nécessité d'une mise aux normes progressive d'un coût élevé**

#### Un projet de rénovation coûteux et long

Face à ces impératifs, la commune s'est engagée dans un **projet de rénovation sur une longue durée**. En effet, cette opération sera menée par phases, d'abord car des délais incompressibles sont à respecter ; d'autre part car aucune subvention n'étant possible, ces travaux très onéreux doivent s'effectuer en **autofinancement**.

- Dès 2020 : **recensement des tombes en cours** (sur 3 années) pour connaître les familles qui souhaitent conserver ou abandonner les tombes. Il s'agit de dresser un état des lieux de manière à récupérer certains emplacements. **Attention : les personnes qui ont une tombe à Walheim et qui veulent la garder sont priées de le faire savoir à la mairie. Un défaut de réponse dans un délai de trois ans vaudra abandon de la tombe. (article L2223-17 du Code des collectivités territoriales)**
- Dès 2022 : **installation d'un columbarium** pour accueillir les urnes funéraires
- Après 2022 : **agrandissement du cimetière sur la parcelle 45**, mitoyenne et appartenant à la commune. Une étude hydrogéologique préalable est nécessaire en 2022.
- **Mise en place progressive de concessions funéraires** dans des modalités qui restent encore à déterminer.

## Rencontre avec la sous-préfète



Madame Amelle Ghayou, sous-préfète d'Altkirch, est venue à la rencontre des élus de Walheim, le mercredi 22 septembre en mairie. En présence du maire et des quatre adjoints, Madame Ghayou a été interpellée au sujet du stationnement intempestif d'un campement de gens du voyage en début d'après-midi. Elle a décidé de nous envoyer un médiateur de la préfecture la semaine suivante.

Puis elle a sollicité de notre part une information concernant les projets en cours dans la commune ainsi que de différentes problématiques qui se poseront dans les mois à venir. Parmi les sujets abordés figurent en tant que gros

projets, la mise en place de l'éclairage LED pour les lampadaires en deux phases et la réfection de la voirie qui ne pourra se faire qu'après les travaux de vérification de l'état des réseaux d'eau et d'assainissement qui seront engagés par la Comcom.

Au niveau de l'environnement, le problème des décharges sauvages a fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de la décharge de matériaux inertes située à l'ouest de Walheim et d'une autre située près de la piste cyclable qui est quasiment abandonnée. Il faudrait néanmoins procéder à son nettoyage, compte tenu du périmètre de captage des eaux.

Le problème lié aux pesticides a été évoqué avec un consensus trouvé avec les agriculteurs intervenant dans le village. Le dialogue renoué a permis l'implantation de jachères fleuries aux abords des maisons, en lieu et place des champs de maïs, moyennant une indemnisation versée par la commune.

Sur le plan des risques, il a été fait état des craintes liées aux coulées de boues lors des gros orages, avec le ruissellement provenant des terrains situés sur les collines au-dessus de la commune. Le curage des bassins d'orage a coûté environ 7 000 euros à la commune.

Suite aux fissures apparues sur certaines constructions, dues à l'aléa retrait-gonflement d'argiles, la déclaration de l'état de catastrophes naturelles a été abordée, avec notamment la question des délais pour la commune en matière de reconnaissance. A noter que le problème des crues est en grande partie résolu, suite aux travaux engagés par le Syndicat mixte de l'Ill depuis deux décennies.

Les élus ont aussi fait mention d'un important chantier à venir : celui du cimetière communal qui doit être absolument rénové et agrandi. Les normes de réhabilitation demandent à être précisées et Madame la sous-préfète s'engage à nous apporter des précisions complémentaires sur la réglementation et les procédures.

La problématique de la circulation et des pistes cyclables a aussi fait partie des discussions.

## Nomination d'un quatrième adjoint



Lors de la séance du 20 février 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un 4ème adjoint au Maire. La candidature de Christian GOERIG a été approuvée à la majorité absolue.

Les délégations du 4ème adjoint sont les suivantes :

- Administration générale
- Bois et forêts
- Droits de chasse et de pêche
- Police rurale
- Défense et devoir de mémoire

Vous retrouverez toutes les attributions du Conseil Municipal sur le site web de la Mairie : [www.walheim.fr](http://www.walheim.fr), rubrique «L'équipe municipale»

# PLUI

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### Rappel du contexte

Le PLUI du secteur d'Illfurth avait été arrêté en février 2020 par la Communauté de Communes Sundgau (CCS). En septembre 2020, suite à l'avis défavorable de l'État, la procédure de révision a été suspendue.

La CCS a alors décidé de changer de prestataire et demandé au bureau d'études « Territoire+ » de reprendre le dossier.

Dès décembre 2020, suite à l'avis défavorable de la Direction Départementale des Territoires (DDT), une réunion avec cette administration a été provoquée en Sous-Préfecture d'Altkirch. Cela a permis de discuter sur les modifications à apporter au dossier.

Territoire+ a aussi analysé en détail les avis des personnes publiques associées (PPA) sur le PLUI arrêté.

### Reprise de la procédure

En juin 2021, une première réunion du comité de pilotage (COFIL) a eu lieu pour reprendre la procédure. L'objectif qui avait été fixé était de tout finir avant la fin d'année, pour arrêter ce PLUI en janvier, le soumettre à toutes les PPA et démarrer l'enquête publique en juin, afin de l'approuver en octobre 2022. C'était un objectif très ambitieux, mais qui nous semblait réalisable, à condition de se voir très régulièrement pendant le deuxième semestre, et d'être capables de prendre des décisions collectives et individuelles. C'est ainsi que début juillet, chaque commune a bénéficié d'un travail personnalisé pour étudier les points de blocage.

Pendant l'été, nous avons comptabilisé les logements vacants, estimé le potentiel en dents creuses et recensé des gisements fonciers. En septembre et octobre, le COFIL s'est réuni à un rythme relativement soutenu. Il fallait vérifier tous les éléments chiffrés et reprendre le règlement écrit, tant sur le fond que sur la forme. Il a donc fallu reprendre les dispositions réglementaires faisant l'objet de remarques de l'État, et revoir les éventuelles dispositions pouvant poser soucis à l'instruction. Il fallait aussi et surtout que le PLUI garde une vocation intercommunale et ne soit pas une addition de règles communales.



Photo : Maurice Kloetzlen



## Recensement de la population 2022



### C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

### C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

### C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

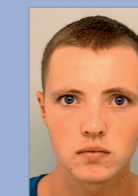
Pour en savoir plus, rendez-vous sur

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.

Un agent recenseur recruté par votre mairie, muni de sa carte officielle, se présentera chez vous pour vous recenser :



Myriam Schicklin



Arnaud Naas



Margaux Naas

# Animations

**La Compagnie Canaille** d'Eglingen s'est produite jeudi 12 août à 20h à la salle polyvalente de Walheim.

Ce spectacle tout public a été interprété par deux artistes Luc Gradoz à la narration et Roland Cibil au piano. Il a mis en scène une série de légendes théâtralisées. A destination des petits et des grands, Luc Gradoz raconte «le Sundgau tel que vous ne l'avez jamais entendu, à la rencontre d'êtres étranges et, quelquefois, maléfiques de cette région fascinante». Pendant 1h, ces contes ont permis de s'évader dans les légendes d'autrefois. Offert par la commune de Walheim, ce spectacle a débuté un nouveau cycle d'animations dans le village.



A Walheim ou plutôt en Irlande voire en Amérique du Nord, le groupe local des **Flying Carpets** a planté le décor sonore dans la salle polyvalente du village. Et ça fonctionne bien, même très bien. Dès les premiers morceaux les auditeurs sont conquis et accompagnent les musiciens en claquant dans les mains.

Aux mélodies douces, sous tendues par les voix de Véronique et d'Erick, succèdent des airs plus rythmés. Ça bouge, ça swingue. La contrebasse, le violoncelle de Sébastien répondent à la guitare à l'accordéon de Dominique et au violon de Véronique, avec les percussions de Christo qui s'insinuent ponctuellement dans les chansons. Ce fut encore une belle soirée offerte par la commune de Walheim.

Il faut souligner que le groupe des Flying Carpets présente un répertoire bien construit, bien travaillé et que la convivialité s'invite d'office dans ce concert. Avec un tonnerre d'applaudissements en fin de spectacle et l'envie de reconduire ce type de soirée.

**Virginie Schaeffer et son complice Murray Hockridge** ont proposé récemment à la salle polyvalente de Walheim un concept inédit « **le yoga concert** ». Un concept qui a enthousiasmé les participants de tout âge venus passer une soirée conviviale.

« *Je définis cette idée comme une bulle un peu hors du temps, une respiration dans un monde en proie à l'inquiétude et au stress permanent. Le yoga concert c'est aussi la conjonction entre mes deux passions : la musique et la thérapie corporelle interprétée sous des angles aussi complémentaires que peuvent être le yoga, la méditation, la relaxation* » déclare Virginie.

Virginie a rappelé les fondamentaux «*Ne pas forcer dans l'exercice se laisser-aller, écouter, prendre conscience de son corps et de l'instant présent.*» Virginie et Murray ont accompagné le temps de chansons interprétées en duo cet espace de bien-être. Les enfants, les seniors, adeptes ou non du yoga, hommes et femmes réunis ont partagé tout simplement ce moment de plénitude.



**Les élus ont donné rendez-vous à la population pour partager un moment de convivialité autour des terrains de pétanque**, près du stade communal. Ces jeux ont rassemblé peu d'amateurs en raison d'une météo très défavorable.

Pendant la durée de la manifestation la commune a offert le verre de l'amitié aux joueurs ainsi qu'aux spectateurs.

# Sportifs méritants

## Elena AMANN

La championne d'Alsace 2021 de VTT Cross-Country est élève en 4ème au collège de Zillisheim, elle habite à Walheim depuis son plus jeune âge. Elle fait partie du club Vélo Passion Heimsbrunn. Cette année, elle a rejoint la catégorie U15 et a réalisé une belle saison, en particulier dans la discipline VTT. Elle a ainsi pu participer aux épreuves de la Coupe de France, ainsi qu'à des compétitions à l'international et a ainsi pu obtenir 7 victoires et 15 podiums :

- 4 participations en Coupe de France : 3ème à Lons le Saunier, 2ème à Ussel dans la Creuse, 2ème aux Menuires et 2ème à Jeumont dans les Hauts de France.
- 2 titres de championne d'Alsace FSGT et FFC.
- Vice championne du Grand Est à la Grange-aux Bois dans la Marne.
- Elle a remporté le Trophée Team Larger Jeunes pour la 2ème année consécutive en VTT.

A l'international, elle a participé à trois épreuves de la SWISS BIKE CUP PROFFIX :

- elle termine 15ème à Leukerbad, 8ème à Gstaad et 9ème à Gränichen.
- A Seon, lors de la Argovia Vittoria-Fischer Cup, elle termine à la 3ème place.
- Elle a participé à deux épreuves sur route mixte et a fini 2ème à Lutterbach.
- Elle vient de remporter les Championnats Académiques de VTT en individuel et collectif et est qualifiée pour les Championnats de France en mai 2022.

L'année 2022 va être une année transitoire avant son passage en U17.

Si vous souhaitez la soutenir dans ses futures performances, vous avez la possibilité de la contacter au 06 80 20 27 23.



## Pascal FAIVRE-PERRET et Maud MAIRE

Ce couple de sportifs habite Walheim avec leurs trois enfants. C'est une famille qui essaye de concilier au mieux les entraînements de chacun, les compétitions, le travail et la vie de famille.

Ils font tous deux partie du Habsheim Triclub (HTC).

Pascal est professeur d'EPS au collège d'Illfurth, coach sportif et animateur à Cawal'tag.

Maud est professeur des écoles à Hundsbach, après avoir exercé la profession de kinésithérapeute en libéral. Pascal est champion XTerra (= triathlon de 1,5 km en eaux vives, 30 km de VTT et 10 km de trail). Il a participé aux XTerra Mondiaux à Maui en 2014, 2015 et 2019.

En 2021, il a participé aux XTerra France et Italie ; sur ce dernier il a fini 9ème au scratch, 1er dans la catégorie amateur pour les 44-49 ans, en battant des professionnels.

L'année 2021 a été compliquée, sans préparation hivernale avec des entraînements sur home traîner en visio principalement, qui ont permis des progrès en vélo, moins de natation (reprise en mars). Pour la course à pieds l'entraînement était normal, en respectant les restrictions de distance ou de couvre feu. Maud pratiquait uniquement la natation avant de rencontrer Pascal qui l'a entraînée à participer à ses 1ers triathlons. Ensuite, avec sa profession libérale et les enfants à gérer, elle a interrompu les compétitions. Elle a repris les XTerras en 2019 en Grèce. En juin 2021, elle s'est cassée la clavicule mais a repris les trails en août en participant au trail d'Altkirch et à la course à Paladru (triathlon distance L en contre la montre par équipe).

L'entraînement à deux est motivant, cela permet de passer des moments ensemble et de partager des performances et des victoires.



# Actions



## Les prairies fleuries

Vous avez certainement constaté que ce printemps le paysage walheimois avait quelque peu changé. Certaines parcelles qui avaient autrefois connu des années de culture de maïs ont fait la place belle à des **jachères fleuries mellifères**, notamment à proximité des habitations.

Ceci est le résultat d'un travail commun de la Commune et des Agriculteurs. Avec le soutien de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, et sur la base d'une charte d'engagement pour bien vivre ensemble, les différents acteurs se sont accordés sur les parcelles ZNT (**Zones de Non Traitement**) en tenant compte des contraintes des exploitants et la volonté pour la Commune de protéger la santé des riverains.

C'est ainsi qu'une convention entre les parties a vu le jour. L'achat de la semence, la plantation et la fauche sont assurés par les Agriculteurs. Ces derniers sont indemnisés par la Commune à raison de 2000 € par hectare et par an en compensation de la perte de chiffre d'affaires.

Ces rencontres ont également été l'occasion d'échanger sur les nouvelles pratiques agricoles en cours dans notre village. Outre la rotation de cultures mises en place pour limiter les coulées de boue, **nos agriculteurs locaux sont actifs dans la recherche de nouvelles méthodes**. Ainsi, le non labour, la mise en place de couvert végétal, la conservation des sols ou encore le désherbage mécanique sont autant de pratiques permettant de réduire considérablement l'impact de l'agriculture sur notre environnement.



## Optimisation énergétique

Dans le but de limiter notre impact environnemental et réduire notre consommation énergétique, la Commune a planifié la réalisation de travaux (déjà en cours pour certains d'entre eux) comme la **renovation de notre éclairage public** en remplaçant nos luminaires par des ampoules LED, largement moins énergivores que les précédentes, par le remplacement de la chaudière fuel de notre église par une chaudière moderne permettant une consommation en énergie considérablement réduite. Enfin, un **récupérateur d'eau de pluie** pour l'arrosage de nos plantations est à l'étude.

## Plantation de haies

La Commune a eu vent d'un terrain mis en vente, situé sur une parcelle en amont des habitations et qui, lors des fortes pluies, est traversé et laisse circuler les coulées de boue.

Nous avons contacté l'association des Vergers de Walheim, intéressée par le projet d'implantation de haies dans notre village. Outre leur **capacité à lutter contre les coulées de boue, les haies permettent de préserver notre faune locale et développer notre trame verte**. L'association se portera donc acquéreur de la parcelle et réalisera les travaux de plantation.



# Brigade verte

## Gardes champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Les domaines d'intervention des gardes champêtres sont très variés : les animaux en divagation, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, les nuisances sonores, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive ! Mais intéressons-nous aujourd'hui à un domaine entrant dans le cadre de la santé publique :

### Les plantes invasives émergentes avec une présentation des espèces les plus dangereuses

#### L'ambrosie à feuilles d'armoïse

Apparue en Alsace dans les années 2000, elle est déjà très implantée dans certaines régions de France, particulièrement en région Auvergne Rhône Alpes où elle pose de sérieux problèmes d'allergies. **Réglementation : Dans le Haut-Rhin, un Arrêté préfectoral rend obligatoire la destruction de cette plante.**



#### La Berce du Caucase

Originnaire du Caucase, cette magnifique ombelle blanche pouvant atteindre 4 mètres de haut est photosensibilisante. **La sève peut provoquer de graves brûlures.**

Plante herbacée, entre 2 et 4 mètres de hauteur, elle affectionne les bords de cours d'eau, les terrains vagues et les bords de voie ferrée. Les fleurs sont d'un diamètre impressionnant et composées de multitudes de petites fleurs blanches.

#### La Datura Stramoine

Originnaire du Mexique, la Datura est une plante ornementale largement répandue. Toutefois, toutes les parties de la plante sont hautement toxiques et son ingestion peut s'avérer mortelle. **Le miel produit à partir de ses fleurs devient toxique.** **Localisons-la pour lutter contre sa propagation**



#### Le Raisin d'Amérique ou Teinturier

Originnaire d'Amérique, cette plante vivace peut atteindre 1 à 3 mètres de hauteur. **Elle est toxique et l'ingestion de ses fruits provoque la paralysie des voies respiratoires.** Ses racines toxiques peuvent être confondues avec le panais ou le topinambour.

En cas de suspicion, merci de contacter les gardes champêtres de la Brigade Verte à l'adresse mail suivante : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr) ou au 03 89 74 84 04

Ou le service environnement de la Communauté de communes Sundgau au 03 89 08 36 20

# Bassins d'orage/coulées de boue

Contrairement à ces dernières années qui ont surtout été impactées par des épisodes de grosses chaleurs, l'année 2021 a débuté par un printemps froid et pluvieux, laissant les sols détremés en tout début de l'été puis par des précipitations régulières, aggravées par de violents orages.

## Des précipitations exceptionnelles

Notre commune n'a pas été épargnée par ces précipitations exceptionnelles et souvent soudaines, mais tout de même dans une moindre mesure par rapport à d'autres régions de la France ou du Monde. Malheureusement, ce sera toujours une fois de trop pour les personnes qui en ont été impactées. Nous profitons de ce bulletin pour leur exprimer notre soutien et notre solidarité.

Les travaux entrepris durant plusieurs mandatures ont permis de minimiser les dégâts lors de ces violents épisodes orageux et pluvieux. Pour mémoire, et suite aux violents orages de 2016, l'implantation de fascines et de haies avait été réalisée sur le versant Ouest du ban communal. Cette implantation, sous forme de barrage naturel, a pour but de freiner l'eau de ruissellement qui érodait les sols cultivés.

## Trouver des solutions

D'autre part et en parallèle, des négociations avaient été menées avec la Chambre d'Agriculture et nos exploitants agricoles, ayant comme objectifs de trouver des solutions pour minimiser l'érosion des sols et donc les coulées de boue.

Afin de limiter les risques de coulées boueuses, les agriculteurs, en accord avec la commune, avaient mis en place un plan d'action collectif basé sur la rotation concertée de leurs cultures et le recours aux techniques de travail du sol sans labour. Ces changements, pour limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, n'étaient pas sans conséquences sur le revenu agricole en raison notamment des niveaux de production différents des cultures. Dès lors un contrat avait été signé entre les deux parties, visant à réduire les coulées de boue en contrepartie d'une indemnisation versée par la commune.

## Création de bassins d'orage

Ainsi et depuis 2017, cet accord est reconduit d'année en année avec un coût qui représente pour la commune entre 3 000 € et 5 000 € annuellement. En outre nous avons poursuivi d'autres travaux et non des moindres, qui ont été réalisés en forêt avec l'entretien et la création de bassins d'orage. Ceux-ci sont destinés à collecter les eaux de ruissellement chargées de boue, provenant des champs environnants. Ces bassins, au nombre de quatre ont fortement contribué à limiter les dégâts lors des épisodes orageux de ces dernières années ainsi que ceux, répétitifs, de cette année.



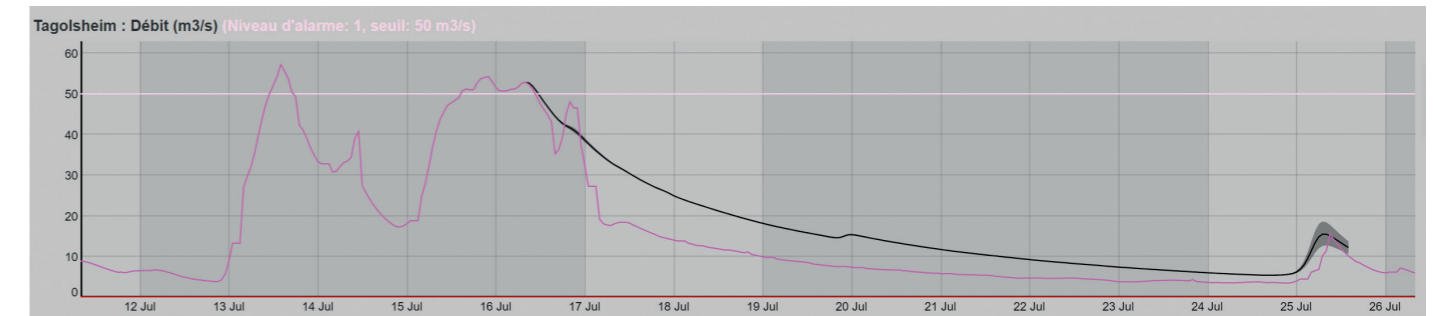
## Optimisation du captage des eaux

Une réflexion est en cours avec la Chambre d'Agriculture ainsi qu'avec un exploitant agricole, pour optimiser le captage de ces eaux lors de fortes précipitations.

L'entretien et les aménagements des chemins forestiers, contribuent également à une meilleure évacuation de l'eau, sous forme de renvois d'eau, faisant couler celle-ci vers la forêt et non sur le chemin lui-même. Le curage régulier des bassins d'orage est fondamental et la commune y consacre une part non négligeable de son budget et continuera à le faire pour le bien de tous ses administrés. Ainsi plus de 15 000 € ont été dépensés en 2021. D'ores et déjà, il est prévu la réalisation d'un nouveau bassin en 2022, se situant dans le prolongement de la rue du Mont.

# Risques d'inondations

Le mois de juillet 2021 a été marqué par une pluviométrie record, concentrée sur une série d'épisodes courts mais intenses, entraînant deux pics de crue de l'Ill, les 13, 14 et 16 juillet. Fort heureusement ces montées soudaines du débit de la rivière n'ont pas eu de conséquences trop néfastes pour les riverains grâce aux aménagements réalisés progressivement au cours des deux dernières décennies. Les digues ont joué leur rôle protecteur pour les habitations. Il existait même une marge de sécurité, puisque le chenal de crue n'a pas été mis en eau près du pont rue de Mignovillard.



## Une crue limitée et maîtrisée

Le débit maximum constaté a été d'un peu moins de 60 m<sup>3</sup>/seconde, soit un peu plus que le seuil d'alerte de niveau 1 correspondant à 50 m<sup>3</sup>/sec. Durant ces quatre jours, les responsables de la commune ont surveillé attentivement les prévisions de crue qui évoluaient d'heure en heure. Sachant que dès que le débit de l'Ill dépasse 70m<sup>3</sup>/s, il faut d'abord fermer la vanne anti-retour près du pont, puis installer et mettre des pompes en action pour éviter le débordement du réseau d'eaux pluviales dans la rue du Stade. Ce qui fut fait lors de la dernière crue importante le 17 avril 2016 où le pic de crue atteignit 91 m<sup>3</sup>/sec ; mais fort heureusement, la situation n'a pas atteint ce niveau d'alerte durant ce mois de juillet 2021.

## Des questions subsistent

Cependant les crues dévastatrices de la mi-juillet, en Belgique et en Allemagne (Rhénanie du Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat), nous rappellent qu'avec le dérèglement climatique, des épisodes inédits et dramatiques sont malheureusement à craindre, dépassant toutes les prévisions. En effet ce sont des pluies diluviennes qui se sont abattues sur ces régions : près de 150 litres par m<sup>2</sup> en quelques heures. On frémit en pensant que cette perturbation pluvieuse aurait pu se décaler vers l'est et toucher davantage l'Alsace... Cet épisode dramatique nous montre la nécessité d'un développement durable avec une réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Certains spécialistes en appellent aussi à développer une culture du risque, face à ces nouvelles menaces...

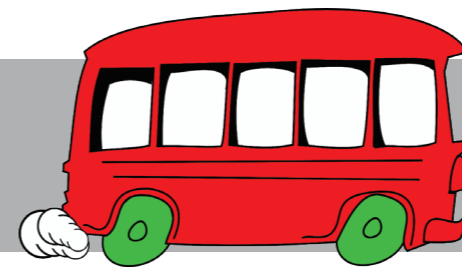


Rue de Wittersdorf le 13/07/21



Pont de Mignovillard le 13/07/21





## Une nouvelle directrice à l'école

Aurélié TSCHÉILLER est la nouvelle directrice du RPI de Tagolsheim/Walheim.

Originaire d'Alsace, elle avait momentanément été professeur des écoles dans l'Oise et a obtenu sa mutation en août 2021 pour pouvoir se rapprocher de sa famille.

Auparavant, elle a exercé pendant 2 ans en tant que directrice dans une école rurale de l'Oise (3 classes). Passionnée de cinéma et de photographie, elle a à cœur de prendre ses marques au sein du RPI et d'apporter des idées nouvelles.

## Les enseignants de nos enfants



de gauche à droite :

- Laetitia KIEFFER, enseignante partie française en CP/CE1 bilingue
- Mathieu HOFFMANN, enseignant partie allemande en CP/CE1 bilingue
- Céline MUNSCH, enseignante CP/CE1 mono
- Céline LANTHERMANN, enseignante partie allemande en CE2/CM1/CM2 bilingue
- Arnaud WELTER, enseignant CM1/CM2
- Delphine SCHLICHTER, enseignante partie française en CE2/CM1/CM2 bilingue
- Angélique DEMUTH, enseignante partie allemande en PS/MS/GS bilingue
- Marie-Noëlle LUY, AESH
- Aurélié TSCHÉILLER, directrice et enseignante en PS/MS/GS mono
- Christelle FLOHR, enseignante partie française en PS/MS/GS bilingue
- Andréa MORGENTHALER, décharge de direction le mardi
- Ana FONSECA, AESH
- Nathalia PETRONELLA, AESH
- Delphine SCHREINER, enseignante CP/CE2
- Anne BRUNET, ZIL rattachée à l'école
- Geneviève VITALYOS, ATSEM maternelle mono
- Pauline KLEIN, ATSEM maternelle bilingue



## Une fresque pour le préau

Le centre périscolaire des Tilleuls à Walheim mis en place par la Comcom Sundgau résonne des rires des 48 enfants qui passent là-bas une partie de leurs vacances. Encadrés par Anna Kusnier directrice elle-même accompagnée de Maxime, Marion, Ilona, Jérémy, Manon, Emilie et Sarah animateurs, la petite troupe s'est investie dans la réalisation d'une fresque qui orne désormais le préau de l'établissement.



## Acquisition de matériel informatique

Pour rappel, le Syndicat de Gestion Scolaire Tagolsheim-Walheim (SIGES-TW) a été mis en place afin d'assurer le fonctionnement et la gestion commune du regroupement pédagogique. Il regroupe 8 membres (3 titulaires et 1 suppléant de chaque village) qui gèrent, depuis sa création, l'ensemble des attributions communales concernant les écoles (aménagement des sites scolaires, gestion des écoles et des personnels, gestion du transport scolaire, etc.) à l'exception des bâtiments scolaires qui sont restés propriétés des communes.

Le budget est équilibré grâce à une bonne gestion, avec la participation des communes répartie pour 50% à part égale et pour 50% selon d'autres critères, notamment le lieu de résidence des enfants.

Pour cette rentrée 2021, suite à une demande d'investissement en équipement informatique du RPI Tagolsheim Walheim, le SIGES après avoir effectué une demande de subvention au titre du plan de relance du numérique, a pu répondre de façon positive en permettant l'acquisition de 10 ordinateurs portables avec classe mobile (10 terminaux) à destination des primaires, ainsi qu'une tablette et un ordinateur pour la direction. Cela complétera les équipements à destination des élèves et permettra de faire travailler des groupes sur des exercices et du traitement de texte.



## Formation aux gestes de premiers secours

Dans le cadre de la diffusion d'une culture commune en matière de sécurité civile, l'État a défini un objectif de 80% de la population formée aux gestes de premiers secours avant la fin du quinquennat. Pour participer à la mise en œuvre de cet objectif, les employeurs publics des trois versants de la fonction publique sont appelés à mettre en place des plans de sensibilisation et de formation de leurs agents afin que 80% de ces derniers soient capables de pratiquer les gestes qui sauvent avant le 31 décembre.

Ainsi le 17 août dernier l'ensemble du personnel du SIGES Tagolsheim-Walheim a réalisé la formation «prévention et Secours Civique de niveau 1» (PSC1) qui permet de savoir comment réagir en cas d'inconscience, d'étouffement, de saignement ou de malaise cardiaque... Les sapeurs-pompiers proposent des formations de ce type tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner, nous pouvons chacun être acteur du sauvetage d'une vie.



Pour rappel des défibrillateurs sont présents au sein de la commune près de l'église et de la salle polyvalente.

## Mesures concernant le bus scolaire



Chaque matin, le circuit du bus de 8h (Tagolsheim) et 8h05 (Walheim) était retardé du fait de l'indiscipline de certains enfants, préférant jouer, refusant de monter dans ce bus en temps et en heure. Ces comportements entraînaient une charge de travail supplémentaire pour le chauffeur soucieux de vérifier la présence de chaque enfant et d'attacher correctement leur ceinture de sécurité. Ces problèmes engendraient un retard systématique qui pénalisait les enseignants de Walheim obligés de décaler le début de leur cours.

Afin de solutionner au mieux cette problématique, le SIGES, en lien avec la directrice de l'école, a décidé l'affectation d'un agent (ATSEM) à 7h50 à l'arrêt de Tagolsheim. Celle-ci a la charge de surveiller les élèves attendant le bus. Elle les fait monter dans le bus, est chargée de les placer et de veiller à ce qu'ils s'attachent tous correctement.

Grâce à ces mesures, nous souhaitons que le bus puisse effectuer correctement son circuit dans les temps avec un départ effectif de Tagolsheim à 8h.

# Le Verger de Walheim



Mésange bleue

## Et si nous levions le nez de nos écrans et observions ce qui nous entoure ?

A la campagne, nous avons la chance de pouvoir profiter de balades en forêt, sentir l'odeur des sous-bois, de la mousse et des champignons, se ressourcer en contemplant les feuilles des arbres prendre leurs couleurs flamboyantes d'automne, balancées par le vent. Ecouter les chants cristallins des oiseaux, surprendre un écureuil s'affairant à amasser ses réserves pour l'hiver.

A l'approche de l'hiver cependant, nos petites boules de plumes se retrouvent en grande difficulté. La nourriture qui se trouvait à profusion le reste de l'année se raréfie considérablement.

Les premières gelées figent le sol et les insectes disparaissent. Les neiges rendent plus difficile la recherche de nourriture alors que les nuits plus longues et froides provoquent des besoins énergétiques plus importants. Les oiseaux payent un lourd tribut, leur mortalité est décuplée durant les mois d'hiver.

Chacun de nous peut donner un coup de pouce en les nourrissant dans son jardin ou sur son balcon.



Rouge-gorge

Pour cela, quelques petits conseils :

### Soyez régulier :

Une fois que les oiseaux trouvent de la nourriture dans votre jardin, ils reviennent quotidiennement. Si vous cessez le nourrissage durant la saison froide, ils seront perturbés et se trouveront en grande difficulté.

### L'emplacement :

Placez vos mangeoires hors de portée des prédateurs (chats, rapaces etc...), dans un arbre ou sur un poteau. Si vous les installez près de vos vitres, pensez aux risques de collision.

### Un peu de nettoyage:

Si vous pouvez déplacer régulièrement vos mangeoires, faites-le pour éviter l'accumulation de déchets de graines et de fientes et nettoyez régulièrement vos mangeoires avec un peu de javel diluée dans de l'eau. Vous éviterez ainsi les maladies.

Si vous observez des morts suspects, cessez temporairement le nourrissage et désinfectez tout votre matériel.

### Quels aliments?

Il existe deux sortes de mangeoires : en plateau et silo. Certains se nourrissent au sol et d'autres en hauteur. Placer ces deux types de mangeoires permettra de couvrir l'ensemble des besoins en nourriture pour tous les passereaux alentours.

Ne mettez jamais trop de graines afin d'éviter les risques de moisissure et gardez-les à l'abri de l'humidité.

- graines de tournesol (préférez les noires aux striées)
- mélanges de graines oiseaux du ciel
- cacahuètes
- boules de graisse
- fruits (pommes, poires même abîmées)
- eau

Pensez à leur mettre à disposition un point d'eau tiède s'il gèle et que vous changerez quotidiennement.

Les aliments à proscrire : tout aliment salé (frites, graine salée), le pain

**A présent, profitez, observez et découvrez toute la diversité insoupçonnée d'oiseaux...**



Moineau friquet

Anne-Catherine Navarro  
6 Rue de l'Ill - 68130 Walheim  
<http://le-verger-de-walheim.123siteweb.fr>



Mésange à longue queue



# Donneurs de sang



## Rejoignez-nous, devenez donneur !



La crise sanitaire nous a privés de notre assemblée générale de 2020. Permettez-nous de vous livrer quelques statistiques concernant les activités de l'amicale ces deux dernières années.

Les 3 collectes organisées annuellement ont permis de recueillir en 2019, 195 poches de sang pour 211 personnes qui se sont présentées. En 2020, 173 personnes ont été prélevées sur le site de Walheim pour 184 présentées.

**Un point positif :** l'indice de générosité sur le secteur de Walheim se monte à 10,8%, c'est-à-dire que 603 personnes à Walheim sont en âge de donner et que 65 d'entre elles se présentent aux collectes. Alors bravo et merci à vous ! Walheimois, Walheimois, continuez à vous mobiliser ! En France, cet indice n'est que de 3,58% en 2020 et de 4,55% dans le Grand Est !

Sur les 2 dernières années, l'amicale enregistre également 20 premiers dons. Bravo à ces jeunes (et moins jeunes) qui, dès leurs 18 ans, sont venus tendre leur bras pour aider les autres !

Ils sont la preuve d'un changement culturel important en réaffirmant la valeur du don et de sa gratuité, car le don doit être entendu comme une offre désintéressée et une adhésion aux idéaux que le sous-tendent : la solidarité, le bénévolat, la protection de la santé. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de votre 71e anniversaire !



## Savez-vous qu'un don permet de sauver 3 vies ?

« En 1 heure, j'ai sauvé 3 vies ! » Ce slogan, vous l'avez sans doute entendu sur les ondes radio ou vu. Et oui, donner son sang ne prend qu'une heure mais le service rendu est démultiplié. En faisant le parallèle entre le temps moyen pour un don de sang et le nombre de vies sauvées, l'Établissement français du sang concrétise la valeur d'un don de sang.

Alors faites comme ces jeunes, donnez votre sang pour faire battre le monde !

Dans ce moment si particulier que l'humanité est en train de traverser, être les acteurs de sa propre santé et de celle des autres va de pair avec le sentiment de responsabilité vis-à-vis des thèmes comme le bien-être, l'équité des soins, la communauté, la confiance, les connexions, l'altruisme...

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir à nos prochaines collectes, à la salle polyvalente de Walheim, de 16h30 à 19h30 les mardis 22 février, 28 juin et 29 novembre 2022. Une collation préparée et servie par l'amicale vous attend après votre don.

# Cawal'Tag

## CAWAL'TAG entame sa 9ème année après une saison 2020-2021 très perturbée.

La rentrée en septembre 2020 avait bien commencé, avec des cours respectant le protocole sanitaire, mais fin octobre toutes les activités ont dû se faire à distance. Après le confinement et les cours en visio, à partir de mars la saison précédente, nous avons investi dans des caméras pour chacun de nos animateurs, afin de ne pas interrompre les cours. Nous avons donné la possibilité à nos adhérents de participer à tous les cours proposés à distance, en plus des cours auxquels ils s'étaient inscrits à la rentrée. Tout au long de la saison, nous avons adapté et repris les activités selon les directives sanitaires et les possibilités légales.

Les personnes du comité ont dû envoyer un nombre important de mails et SMS, et lorsque les cours ont pu avoir lieu à l'extérieur, nous étions suspendus aux bulletins météo. Merci au comité d'avoir anticipé ce plan B par l'achat de ces caméras et par la gestion hebdomadaire de la situation Covid.

Nous remercions nos animateurs, qui ont pour la plupart assuré les cours en visio pendant plus de 6 mois et ont fait preuve d'adaptabilité et de patience. Merci aux membres de notre association qui nous ont soutenus, en continuant à suivre les cours à distance, et qui sont allés au bout de la saison malgré toutes les contraintes de la visio. Merci aux parents des danseurs pour leur souplesse d'adaptation aux changements de plannings et de lieux. Et enfin quoi qu'on en dise... Merci à nos petites caméras qu'on a détestées mais qui, finalement, nous ont apporté de la satisfaction, même si nous ne sommes pas pressés de les ré-utiliser...

Nous avons tenu à maintenir notre gala de danse pour finir notre saison, ce qui n'avait pu être possible en juillet 2020.

Là aussi nous nous sommes adaptés et avons fait des choix ; nous avons opté pour un spectacle sans public et intégralement filmé, dans la salle de Schlierbach car l'espace Grün était mobilisé pour les vaccinations.

Un spectacle demande beaucoup de préparation et nous devons pouvoir nous adapter rapidement aux mesures avec l'incertitude d'être autorisés à avoir du public au mois de juillet. Nous avons fait venir les différents groupes de danse les uns après les autres pour éviter le brassage de personnes et pour éviter tous les risques.



Cela a été une bonne expérience, car l'ambiance était différente d'un gala en direct où il faut être prêt à temps pour aller sur scène au moment défini. Le gala a été filmé par une caméra et un drone, et cela nous a permis de refaire les différentes danses plusieurs fois pour garder les meilleures prises.

Pour financer le gala (location salle, costumes, caméra-man, photographe), nous avons vendu le spectacle sur une clef USB aux danseuses et à leurs familles, ainsi tout le monde a pu voir le spectacle malgré tout.



Le gala pour la saison 2021-2022 se déroulera le 3 et 4 juillet à l'espace Grün à Cernay.

Nous avons aussi un grand changement pour cette nouvelle saison : nous avons un nouveau siège. La mairie de Walheim nous loue un local dans l'ancien bâtiment des pompiers. Une partie du comité a travaillé du mois de mars à août pour rénover cet endroit afin d'en faire un lieu convivial et moderne pour nos réunions et nos cours d'anglais. Merci aux membres de ce groupe qui a durement travaillé une vingtaine de samedis pour un très beau résultat.

# Cawal'Tag



Nous remercions les communes de Tagolsheim et de Walheim qui ont toujours été à l'écoute de nos difficultés pendant cette période et qui nous ont proposé des solutions pour pouvoir maintenir nos activités malgré ce contexte inédit. Merci également au Crédit Mutuel de la région d'Illfurth pour son soutien à notre association.

Nous espérons tous que cette saison va pouvoir se dérouler tranquillement, sans nouvelles restrictions, sauf le passe sanitaire qui est obligatoire pour nos activités ainsi que le respect des gestes barrières. Merci à tous nos membres qui nous soutiennent et nous suivent pour cette nouvelle saison.

Nous avons également une pensée pour Chrysanthe Camilo, ancienne maire de Walheim, qui nous a quitté en juillet, et qui a fortement contribué à la réussite de notre association en nous soutenant lors du démarrage du projet Cawal'tag.

Pour tout renseignement : [www.cawaltag.fr](http://www.cawaltag.fr)

## De fil et de cœur

Notre association confectionne des bonnets, casquettes, turbans, trousses et autres accessoires pour apporter confort et réconfort à des personnes atteintes de diverses pathologies. Ces réalisations sont distribuées dans les services des hôpitaux ou cliniques, dans les ERI (Espace de Rencontres et d'Information) ou via des associations ou professionnels œuvrant dans le domaine de la santé.

Nous avons réalisé de janvier à septembre 2021:  
 Pour le CHM - ERI - MULHOUSE, le CENTRE HOSPITALIER ST JACQUES - THANN :  
 Bonnets 290 - pochettes 181 - sacs coussin-cœur 53  
 Pour le CENTRE HOSPITALIER PASTEUR - COLMAR  
 Bonnets 700- pochettes 63  
 - sacs coussin-cœur 22

Assemblée Générale Ordinaire : prévue en Janvier 2022

De Fil et de Cœur  
 14 rue de Mignovillard  
 68130 Walheim  
[www.defiletdecœur.fr](http://www.defiletdecœur.fr)  
[contact@defiletdecœur.fr](mailto:contact@defiletdecœur.fr)



# FC Walheim



## Le FC Walheim sous le signe de l'entente pour envisager la saison 2021-2022

Comme les deux dernières saisons, notre effectif senior ne nous a pas permis de composer une équipe sans faire une entente footballistique, nous avons donc renouvelé celle-ci avec l'AS Hochstatt dans le but d'aligner une équipe sénior sous les couleurs du FC Walheim et sous la direction de Yannick KLINGER. Cette dernière a été engagée en district 8.

Malheureusement le COVID 19 et ses restrictions sanitaires ont réduit notre effectif de base déjà faible et réduit l'effectif de l'entente. Les joueurs doivent disposer d'un passe sanitaire valide pour pouvoir participer au championnat.

Au vu des effectifs seniors, l'entente a été élargie à l'équipe 3 de l'AS Hochstatt district 7. Cette entente fonctionne bien, elle est renforcée par nos 5 joueurs licenciés à Walheim et évolue tous les dimanches matins.

L'entente jeune renouvelée avec l'AS Hochstatt pour les catégories U7 - U9 - U11 - U13 et U15, permet à nos jeunes licenciés de Walheim d'intégrer le championnat jeunes, tous les samedis, ils ne manquent pas de démontrer leurs capacités.

A Walheim, notre équipe U9 d'un effectif de 7 Pitchounes au mois d'août, est malheureusement, suite à des départs et des non renouvellements, tombée à un effectif de 0 licencié à Walheim. L'entente étant active, les entraînements ont lieu à Hochstatt le mercredi de 16h à 20h selon les catégories.

La saison 2022-2023 s'avère d'ores et déjà compromise mais, malgré ces soucis, la vie sportive continue.

Le FC WALHEIM 1920 remercie ses membres, petits et grands et bien sûr les parents de nos jeunes, pour leur investissement au sein de notre association sportive de ce début de saison prometteuse qui n'a malheureusement pas pu se poursuivre.

Les manifestations habituellement programmées (carpes frites - marché aux puces ...) pour la saison 2021-2022 ne seront malheureusement pas reconduites faute de participants.

Frédéric PATOUX,  
Président du FC WALHEIM1920

## Club de l'amitié



Créé en 1985, notre association a pour but (comme le stipule les statuts) « la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, retraitées et préretraitées, et de celles qui ne peuvent plus travailler pour raisons de santé, de maintenir le contact avec les jeunes générations, le caractère propre et les traditions du village ».

Nous avons été contraints à cesser toutes nos rencontres depuis fin février 2020 du fait de l'épidémie du Covid. Pendant cette période, le Club a perdu quelques membres et nous leur rendons un dernier hommage. Une pensée également aux personnes dont l'état de santé s'est dégradé.

Au cours de 2022, nous espérons pouvoir reprendre nos activités avec lotos, belotes et rummikubs lors de nos après midi récréatives à la salle polyvalente de Walheim.

Nous souhaitons à tous pour la nouvelle année nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Comité  
Bernard WITTMANN Président, Jean-Jacques LOEWERT Vice-Président, Lucienne BURGUY Secrétaire, Gaby ZURBACH Trésorier, Nicole TONIOLO Assesseur.

Club de l'amitié - 1 Rue de la Forêt - 68130 Walheim  
Tél. : 07 85 54 92 92 - E-mail : clubamitie.walheim@orange.fr



## Union Nationale des Combattants - Section de Walheim

Notre Association regroupe toutes les personnes qui ont défendu ou qui défendent les valeurs de la France sur les différents théâtres d'opérations auxquels la France a participé ou participe encore ou qui défendent les valeurs via des services civils ou militaires. Peuvent-être membres de l'association, les conjoints ou parents en ligne directe d'un combattant mort pour la France, tout militaire ayant servi sous le drapeau français en temps de guerre ou en temps de paix. Les personnes sympathisantes partageant nos valeurs sont également les bienvenues dans notre association.

La section locale compte à ce jour près d'une quarantaine de membres de Walheim et des environs. Elle participe aux différentes cérémonies patriotiques commémoratives afin de pérenniser en temps de paix le travail accompli par des générations de combattants et afin de faire vivre le devoir de mémoire auprès de notre jeunesse.

Malgré la pandémie, le comité de l'UNC s'est réuni en septembre 2021. Toutes les manifestations prévues au calendrier 2021 ont été maintenues.

Les prochaines manifestations prévues :

- Le 8 mai 2022 : la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe à l'issue de la cérémonie un repas sera prévu dans un restaurant du secteur selon les restrictions sanitaires encore en vigueur.
- La fête de Noël 2022, à ce jour la date n'est pas arrêtée.

Pour tout renseignement :

Président : Raymond Amann au 06 80 20 27 23 ou par mail : raymond.amann@wanadoo.fr

Secrétaire : Christiane GEITNER au 03 89 40 97 27 ou par mail : geitnerchris@gmail.fr



# Conseil de fabrique

Après une année impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 a été une année riche en événements. Notre paroisse est administrée par un conseil de fabrique composé de 5 membres. Nous remercions José de son investissement pendant les 18 années dont 15 ans en tant que trésorier. Son poste a été confié à Frédérique qui vient d'entrer au conseil, de même que Martine.

Notre équipe renouvelée, assure la continuité de la gestion des biens, et travaille en lien avec la commune. Le conseil apporte les moyens nécessaires aux prêtres pour assumer leur mission.

Aujourd'hui, comme hier, nous avons besoin de votre aide et de votre soutien. Les membres du conseil vous remercient de tout cœur de votre fidélité et de tous les gestes que vous faites en faveur de la paroisse. Nous vous rappelons que le Conseil de Fabrique est habilité à établir des reçus fiscaux pour vos dons.

## Travaux réalisés :

**Par la commune :** mise en place d'une nouvelle chaudière, mise aux normes du local chaufferie, drainage autour du chœur afin d'assécher les murs.

**Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité qui a décidé, coordonné et géré les travaux de ces différents chantiers et pris en charge la totalité des dépenses.**

Un grand merci à Marc, membre du conseil, pour le suivi de l'ancienne chaudière dans des conditions souvent difficiles. Il poursuit cette mission avec la nouvelle installation dès sa mise en service.

**Par la Paroisse :** Réparation importante de la cloche n° 3 qui sonne l'Angélus - remplacement de l'axe bélière et du moteur de volée pour 3 189.60 €

## Opération Grand Nettoyage

Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre appel et ont participé samedi 2 octobre au grand nettoyage de notre église, dans la bonne humeur et avec une excellente coordination.

*Conseil de Fabrique Paroisse Saint Martin WALHEIM  
La Présidente, Christiane LINDECKER*

## Chorale Sainte-Cécile - Paroisse de Walheim

Octobre 1978 : nous nous souvenons encore tous de cet appel pour que renaisse la chorale sous l'impulsion de l'abbé Bernard Messerlin et Sœur Germaine qui venaient d'arriver à Walheim.

C'est ainsi que la Chorale Sainte Cécile de Walheim a repris son activité pour assurer sa mission principale ; rendre notre paroisse plus vivante et accueillante.

La chorale se réunit chaque semaine le mercredi soir pour préparer les offices du Dimanche. Nous serons heureux de vous accueillir.

*Le Président de la Chorale Sainte Cécile  
Robert SELLET (Tél. : 06 65 18 71 06)*



## Six jeunes, de notre Communauté de paroisses, confirmés



A cause de la situation sanitaire, nos jeunes n'ont pas pu, l'an dernier, vivre leur Profession de foi, mais ils ont reçu, le dimanche 17 octobre 2021, des mains du Chanoine Marc Schmitt, le sacrement de la confirmation.

Les jeunes s'y sont préparés durant deux années, avec Mme Bernadette Walter, et M. Sébastien Hellstern.

Tous les jeunes nés en 2008 sont concernés cette année par l'inscription à la confirmation. N'hésitez pas à contacter la paroisse ou les personnes relais pour plus de renseignements.

# Association Saint Blaise

Portée sur les Fonds baptismaux, l'Association Saint Blaise - au service de la Conservation du patrimoine culturel et culturel de la Paroisse Saint Martin de Walheim - a été inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance d'Altkirch le 19 novembre 2002.

Elle poursuit l'action entreprise depuis plus de 20 ans : la rénovation intérieure de l'Église et soutient le Conseil de Fabrique dans sa mission pour les dépenses d'entretien et d'amélioration. Ainsi plusieurs travaux récents ont été réalisés grâce à sa contribution : la stabilité du meuble de l'orgue, le renouvellement de la sonorisation, mise aux normes des installations électriques, remplacement de la porte latérale.

L'association Saint Blaise organise depuis sa création un repas paroissial tous les ans. Le Président et l'ensemble des membres vous convient à leur prochain repas paroissial le **Dimanche 20 février 2022** (si la situation sanitaire le permet)

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une Bonne Année 2022

*Robert SELLET  
Président de l'Association Saint BLAISE*



# Histoire et Mémoire d'Alsace

Pour cette année 2021, la plupart de nos événements ont à nouveau été annulés. Nous avons néanmoins pu participer à une manifestation organisée par le Train de la Doller à Sentheim le 15 août. Nous avons pu présenter notre association en exposant nos véhicules américains de la Deuxième Guerre et aussi un petit emplacement de mortier de 81mm. Cet événement nous a permis de nous faire connaître et de montrer notre passion au public.



## Nos événements pour l'année 2022

- Dimanche 29 mai 2022 : marché aux puces
- Samedi 1er octobre 2022 : bourse Militaria
- Dimanche 27 novembre 2022 : repas Fleischschnakas à emporter

Malheureusement cette année nous n'avons pas pu faire le marché aux puces en raison des restrictions sanitaires. Cependant nous avons pu faire notre bourse Militaria qui s'est déroulée le samedi 2 octobre à la salle polyvalente de Walheim. Avec plus de 280 entrées et 55 exposants, on peut dire que ce fut une réussite.



Je voudrais remercier tous les membres de l'association et la commune de Walheim qui nous soutiennent. C'est avec plaisir que nous avons offert à la commune de Walheim une charrue et des objets pour décorer notre beau village.

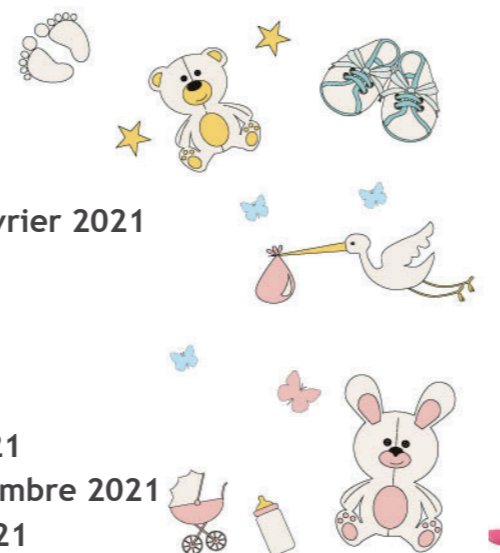
*Le Président,  
Alain ZOIA*

## Etat civil 2021

## Etat civil 2021

## Naissances

- ◇ Octavia RUETSCH, le 26 mars 2020
- ◇ Lena THUET, le 23 novembre 2020
- ◇ Isaac, Isaiah MEUNIER, le 25 janvier 2021
- ◇ Orphée, Vincent, Laurent MEYER NAVARRO, le 5 février 2021
- ◇ Mélody CARMONT, le 26 mars 2021
- ◇ Marceau, René, Klaus HUSSER, le 8 avril 2021
- ◇ Louise KEMPF, le 11 mai 2021
- ◇ Miran, Seyit SOYSUREN, le 6 août 2021
- ◇ Liam, Marc, Vincent KAMMENTHALER, le 7 août 2021
- ◇ Jeon, Claude, Vincent, Daniel PRENAT, le 1er septembre 2021
- ◇ Jade, Julia, Marie PEUVRELLE, le 22 septembre 2021
- ◇ Eva HAENNIG, le 29 septembre 2021



## Décès

- ◇ Catherine, Françoise STIRCHLER épouse KECK, le 13 décembre 2020
- ◇ Bernard, Joseph KEMPF, le 29 décembre 2020
- ◇ Marie, Antoine, Aloyse GRIENENBERGER le 14 janvier 2021
- ◇ Mireille, Madeleine EBERLING épouse LOTZ, le 1er avril 2021
- ◇ Simone, Alice, Christiane DUSS, le 28 avril 2021
- ◇ Marise, Marièle, Annie TONIOLO épouse WALTER, le 9 mai 2021
- ◇ René, François GOERIG, le 30 mai 2021
- ◇ Maurice, Gérard, Théophile GOERIG, le 31 mai 2021
- ◇ Angelo ZOÏA, le 22 juin 2021
- ◇ Marie-Thérèse ROSENBLATT épouse GOERIG, le 23 juin 2021
- ◇ Chrysanthe, Alice, Marthe GOERIG épouse CAMILO, le 15 juillet 2021
- ◇ Gilles, Jean, Jacques CORTESE, le 26 juillet 2021
- ◇ Marie-Thérèse, Clotilde GOERIG épouse MULLER, le 27 septembre 2021
- ◇ Marie-Rose REININGER épouse FRITSCH, le 19 octobre 2021
- ◇ Octave, Félix FERRARA, le 04 novembre 2021

## Mariages

- ◇ Walter Fabrice VOGEL et Séverine MICALLEF, le 13 février 2021

## PACS

- ◇ Joël, Gérard, Joseph HERRMANN et Audrey, Marjorie SBRUGNERA, le 17 août 2021
- ◇ Jean-Marie, André FREYBURGER et Bernadette, Marie, Rose RITZENTHALER, le 27 août 2021

## Noces de diamant

- ◇ Fernand PFLIEGER et Marie Thérèse GRIENENBERGER, le 3 avril 2021
- ◇ Lucien PFLIEGER et Yvonne KLEINBERG, le 13 juillet 2021
- ◇ Pierre TONIOLO et Liliane SONDECKER, le 28 juillet 2021

## Noces d'or

- ◇ Alloua BOUCHEROK et Daïkha BOUCHEROK, le 8 mars 2021
- ◇ René KUENTZ et Marie-Louise HUSSLER, le 14 mai 2021
- ◇ Lucien BURGUY et Lucienne TSCHIEMBER, le 5 juin 2021
- ◇ Gaby ZURBACH et Suzanne DREYER, le 3 juillet 2021

## Les grands anniversaires

- ◇ Suzanne, Hélène PFLIEGER veuve GOERIG, le 20 avril 2021 (95 ans)
- ◇ Colette, Jeanne BINAGHI veuve FREY, le 20 août 2021 (90 ans)



# Usages et règles

## Éviter le stationnement gênant sur les trottoirs et sur la voie publique

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes. Le passage des véhicules de secours, engins agricoles ou de chantier doit rester possible dans les rues. Selon le type d'infraction, le stationnement gênant, abusif ou dangereux est passible d'une amende allant de 35 € à 135 € et jusqu'à un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

## Entretenir les trottoirs et les caniveaux

Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de balayer ou faire balayer une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau). De plus, en hiver, les riverains doivent déneiger le trottoir devant chez eux.

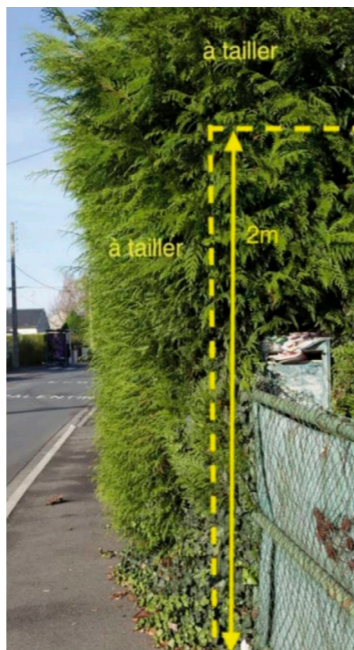


## Élaguer les arbres, arbustes et haies : rappel des règles en vigueur

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public**. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).



Respecter les limitations de vitesse pour des raisons de sécurité évidentes.

## Respecter la réglementation liée au bruit :

Les appareils bruyants (comme les tondeuses...) sont à utiliser en semaine : de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et fêtes : leur usage est à proscrire !



## Tarifs de location de la salle polyvalente pour les personnes payant un des impôts directs à Walheim

Petite salle	Petite salle et cuisine	Grande salle	Grande salle et cuisine	Grande salle, petite salle et cuisine
50 €	90 €	80 €	120 €	150 €

# Usages et règles

## Chiens :

De nombreux incidents nous ont été signalés suite à la divagation des chiens dans la commune. **Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse** afin de ne pas importuner les passants et en forêt pour respecter le gibier. De même, nos trottoirs ne sont pas des «crottoirs ». Si l'aboiement est jugé anormal (long, répété ou très fort), les forces de l'ordre établiront un procès-verbal accompagnant une mise en demeure d'en finir avec la nuisance. Le propriétaire du chien qui aboie anormalement peut écoper d'une amende de 450 euros, voire la confiscation du chien.



## Incivilités et dégradations :

Nous déplorons de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements et bâtiments communaux : luminaires cassés, gouttière arrachée, auvent cassé, aire de jeux vandalisée, masques jetés au sol... Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et **représentent un coût non négligeable pour la collectivité**. Le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime. Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés. Il peut s'agir par exemple de vitres brisées, de tags... Dans tous les cas, la victime peut demander la réparation de son préjudice.

## Déclarations de travaux :

Si vous envisagez d'effectuer des travaux de création ou d'extension de surface, qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment, de changement de destination d'un local, de construction d'une piscine, etc..., adressez-vous à la mairie. **Ces travaux peuvent nécessiter la délivrance d'une autorisation d'urbanisme. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France peut également être requis.**

## Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts. Pour le dépôt de déchets en forêt (des **végétaux aux gravats ou tout autre déchet**), il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1.500 €, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.

**Nous attachons une grande importance au respect de notre environnement !**

En cas de bruit anormal, véhicule suspect ou autre signalement d'infraction ou de suspicion d'infraction, composez le 17 (Gendarmerie)



## Agenda du Conseil Municipal

(Jusqu'au 8 novembre 2021)

Nombre de réunions en CM : 8

Nombre de réunions en commission : 11

Interventions : 13 demi-journées

- Entretiens divers
- Distributions diverses
- Préparation, mise en place déco Pâques et Noël 2021
- Conception et mise en place des bureaux de vote

# Infos pratiques

## Urgences

Samu : 15 - Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Appel d'urgence européen : 112  
 Gendarmerie d'Illfurth : Tél. : 03 89 25 40 06 - Brigade Verte : 03 89 74 84 04  
 Numéro d'urgence pour personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler : 114  
 Commissariat Central de Mulhouse : Tél. : 03 89 60 82 00  
 Violences femmes Info : 3919  
 Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG : Tél. : 03 88 37 37 37  
 ENEDIS (électricité), sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 09 72 67 50 68  
 G.D.F. (gaz) sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 0 800 47 33 33  
 SOS Médecins 68, 19 rue d'Alsace - 68100 MULHOUSE : Tél. : 03 89 56 15 15  
 SOS MAINS Mulhouse, 14 Bd du Président Roosevelt, 68100 Mulhouse : Tél. : 03 89 32 55 07  
 Hôpital Saint Morand, 23 Rue 3ème Zouave, 68130 Altkirch - Tél. : 03 89 08 30 30



## Enfance

### Regroupement Scolaire Intercommunal Tagolsheim-Walheim

École de Walheim : 75 Grand rue - Tél. : 03 89 40 11 39  
 École de Tagolsheim : 29 rue de l'Église - Tél. : 03 89 25 48 22

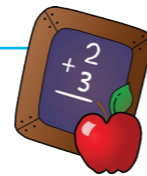
### Périscolaire

Centre de Loisirs - Les Tilleuls 16 rue du Stade 68130 WALHEIM - Tél. : 03 89 40 16 84 ou 06 89 90 46 55

### Multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mélanie ERB, directrice du multi-accueil, au 03 89 89 10 19.

Relais Assistantes Maternelles « les Cigognes » Tél. : 03 89 25 55 68



## Aide aux personnes âgées

Sundgau Accompagnement (SSIAD - Service de Soins Infirmiers à domicile) : Tél. : 03 89 40 66 47 (siège Quartier Plessier à Altkirch)

**SAM** : Pour bénéficier du Service d'Aide à la Mobilité (SAM) organisé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS), il est nécessaire de compléter une fiche de renseignements et de la retourner avec les pièces justificatives au siège de la Communauté de Communes. [www.cc-sundgau.fr](http://www.cc-sundgau.fr)  
 Rubrique : S'épanouir - Services à la personne

**Transports solidaires** : Ce service de proximité développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur le bénévolat. Des chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de déplacement (rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.)  
 Tél. pour réservation : 07 68 40 54 37 - [www.pays-sundgau.fr/transport-solidaire.htm](http://www.pays-sundgau.fr/transport-solidaire.htm)

## Affichez votre identité

Pour faciliter l'identification des maisons et les locataires ou propriétaires, prière d'afficher clairement votre numéro d'habitation et votre nom sur la boîte aux lettres.

# Economie locale

## Les nouvelles entreprises de Walheim



Centre de Contrôle Technique DEKRA  
 137 Grand Rue  
 68130 Walheim  
 Tél. : 03 89 89 42 24



Morgane et Jérémy ont le plaisir de vous informer de l'ouverture de votre centre de contrôle technique situé 137 grand-rue (à côté d'Esprit Auto).

Ils auront la joie de vous accueillir du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le Samedi de 8h30 à 12h00. N'hésitez pas à prendre rendez-vous par téléphone pour profiter d'une offre d'ouverture de 70€ pour la réalisation de votre contrôle technique (hors gaz et camping-car).

Un accueil personnalisé vous sera réservé avec une boisson chaude.



L'An vert du Jardin  
 Joël Willig  
 70 Grand Rue  
 68130 WALHEIM  
 Tél. : 06 74 55 60 73



Nous sommes une équipe de jardiniers paysagistes passionnés par la conception et la création de jardins. Avec une forte empreinte pour la pierre naturelle et le mariage des textures et des matériaux, nous concrétisons vos projets d'aménagement extérieur.

Nous sommes à votre service dans tout le Haut-Rhin (68) et le Territoire de Belfort (90) depuis 2012.

Contactez la mairie ([mairie@walheim.fr](mailto:mairie@walheim.fr)) si vous êtes une entreprise ou une association et souhaitez figurer sur le site internet de la commune et dans le prochain bulletin communal.

## Les commerces ambulants à Walheim

- Le jeudi après-midi, poulet rôti : Le titi rôti
- Le mardi de 16h à 17h15, glaces en été - churros, gaufres et crêpes sucrées en hiver : Mousquetaires Pizzas



Une bonne  
banque  
finance  
votre  
maison.

Une très  
bonne  
permet  
aussi de  
la protéger.



Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 Lille Cedex 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z – L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.  
\* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2020 En Toute Sécurité).  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.



Crédit photo : Gettyimages.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel RCS Strasbourg B 588 505 354.

**Crédit  Mutuel**

Région Altkirch

14 place Xavier Jourdain – 68130 Altkirch

Tél. : 03 89 70 85 46 – Courriel : 03100@creditmutuel.fr